



Pommier / Poirier

N°03
19/02/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

Avec le soutien financier de



Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : la période à risque vis-à-vis de la tavelure va prochainement débuter pour les variétés à débourrement précoce, l'évolution des stades végétatifs est à surveiller.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : les premières fondatrices sont observées.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la prognose.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.

Pommier

- **Anthronome du pommier** : la période à risque de pontes débute à partir du stade B (BBCH 51).

Poirier

- **Psylle du poirier** : la période à risque de pontes est en cours et les éclosions débutent.

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux normales de saison (+0.3 à +7.3°C par rapport à la moyenne) et les conditions pluvieuses ont perduré provoquant des inondations. Selon les postes, 92 à 184 mm ont été enregistrés entre le 5 et le 18 février (au total, 103 à 188 mm ont été comptabilisés depuis début février). Le passage de la tempête Nils dans la nuit du 11 au 12 février a engendré des dégâts dans certains vergers.

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, les températures minimales étaient comprises entre -2.2 et 10.6°C et les maximales entre 6.6 et 15°C. Selon les stations, 107 à 150 mm ont été enregistrés entre le 5 et le 18 février (au total, 125 à 176 mm ont été comptabilisés depuis début février).

Prévisions (source : Météo France)

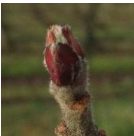
Pour les prochains jours, un retour de conditions anticycloniques est annoncé avec des températures supérieures aux normales.

	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23	MARDI 24	MERCREDI 25	JEUDI 26
Ste Livrade sur Lot (47)	 7° / 13° ➤ 15 km/h	 4° / 14° ⬅ 5 km/h	 3° / 18° ➤ 5 km/h	 5° / 15° ⬇ 10 km/h	 5° / 21° ➤ 20 km/h	 9° / 18° ➤ 20 km/h	 8° / 15° ➤ 20 km/h 45 km/h
Pompignac (33)	 7° / 14° ➤ 15 km/h	 6° / 14° ⬇ 5 km/h	 5° / 18° ➤ 10 km/h	 7° / 16° ⬇ 10 km/h	 7° / 21° ➤ 15 km/h	 9° / 17° ⬆ 15 km/h	 9° / 15° ➤ 20 km/h 50 km/h
Bergerac (24)	 6° / 14° ➤ 10 km/h	 4° / 15° ⬅ 5 km/h	 2° / 17° ⬆ 10 km/h	 6° / 17° ⬇ 10 km/h	 6° / 22° ➤ 20 km/h	 10° / 19° ➤ 20 km/h	 10° / 16° ➤ 20 km/h 50 km/h
Jonzac (17)	 6° / 14° ➤ 20 km/h	 6° / 16° ⬆ 10 km/h	 3° / 17° ⬇ 10 km/h	 7° / 17° ⬇ 15 km/h	 7° / 21° ➤ 20 km/h	 10° / 17° ⬇ 15 km/h 45 km/h	 8° / 14° ⬇ 20 km/h 55 km/h
Orthez (64)	 6° / 16° ⬆ 15 km/h	 3° / 17° ⬅ 10 km/h	 3° / 21° ➤ 10 km/h	 5° / 19° ⬇ 10 km/h	 5° / 25° ➤ 10 km/h	 9° / 20° ⬇ 10 km/h 40 km/h	 6° / 17° ➤ 25 km/h 55 km/h
Voutezac (19)	 5° / 12° ⬆ 10 km/h	 5° / 15° ⬆ 5 km/h	 3° / 18° ⬆ 5 km/h	 5° / 14° ⬇ 5 km/h	 7° / 20° ➤ 15 km/h	 9° / 18° ⬆ 20 km/h	 8° / 13° ⬇ 15 km/h 45 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 5° / 11° ⬆ 15 km/h	 5° / 13° ⬇ 5 km/h	 2° / 15° ⬆ 10 km/h	 3° / 12° ⬆ 10 km/h	 5° / 18° ➤ 20 km/h	 7° / 16° ⬆ 20 km/h 40 km/h	 7° / 12° ⬇ 20 km/h 45 km/h
Méasnes (23)	 5° / 10° ➤ 20 km/h	 7° / 12° ⬇ 20 km/h	 4° / 17° ⬇ 20 km/h	 7° / 13° ➤ 20 km/h 40 km/h	 7° / 19° ⬆ 20 km/h 40 km/h	 9° / 16° ⬇ 20 km/h 45 km/h	 6° / 11° ⬇ 30 km/h 55 km/h

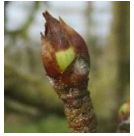
Pommier - Poirier

Stades phénologiques

Pommier :

Stade		Variétés concernées par zones et départements			
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin
		47	33	Sud 16, Sud 17	19, Sud 87, Est 24
A BBCH 00 Bourgeon d'hiver		Chantecler, Golden, Canada, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya	Golden, Gala, Chantecler	Chantecler, Golden, Canada, Gala, Goldrush, Granny, Pink Lady	Golden, Gala, Opale, Evelina, Granny, Mandy
B BBCH 51 Début de gonflement		Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya		Granny, Jonagold, Pink Lady	

Poirier :

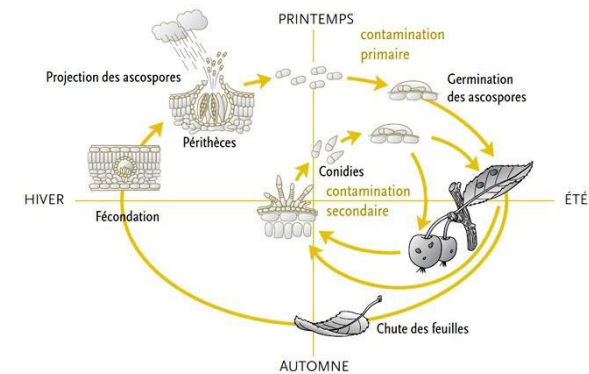
Stade		Variétés concernées par zones et départements			
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin
		47	33	Sud 16, Sud 17	19
A BBCH 00 Bourgeon d'hiver		Comice, William's, Conférence	William's	Comice, William's, Conférence	Comice, William's, Conférence, Beurré Hardy
B BBCH 51 Début de gonflement		Comice, William's, Conférence, Passe Crassane, Harrow Sweet	Comice, William's, Passe Crassane	William's, Conférence	Comice, William's, Conférence, Beurré Hardy, Harrow Sweet
C BBCH 52 Gonflement apparent		Passe Crassane, Harrow Sweet	Comice, Passe Crassane		
C3 BBCH 54 Gonflement apparent			Passe Crassane		

Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Le champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles tombées au sol.

En Aquitaine, l'évolution de la maturation des périthèces s'est accélérée depuis début février pour les lots de feuilles tavelées suivis en Gironde et en Lot-et-Garonne et des périthèces mûrs sont observés. Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne a montré les premières projections lors des pluies du 13 au 15 février.

En Limousin, le 17 février, l'observation des périthèces au microscope a montré que 35 % des périthèces étaient à maturité complète. Le suivi des projections se met en place.



Cycle de la Tavelure du pommier INRA

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

- stades de sensibilité atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier,
- ascospores prêtes à projeter lors des pluies,
- humectation du feuillage suffisante (cf. tableau ci-dessous).

Pommier

Poirier



Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après table

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Pour les variétés à débourrement précoce, dans les parcelles bien exposées, le stade végétatif de sensibilité à la tavelure pourrait être atteint dans les prochains jours à la faveur de la douceur des températures, la période à risque va débuter.

Pour les autres variétés, le risque vis-à-vis de la tavelure est actuellement nul, il ne débutera que lorsque les stades végétatifs de sensibilité seront atteints : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

L'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles et d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections l'année suivante.

Le broyage est à privilégier par rapport à « l'extraction » des feuilles de la parcelle car il maintient la matière organique sur place. Il permet d'accélérer la décomposition des feuilles. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué en conditions sèches. Les périodes de gel sont favorables à un broyage de qualité car elles rendent les feuilles plus « cassantes » et permettent de les « décoller » plus facilement du sol. Il convient également d'éliminer, autant que possible, les feuilles « piégées » au niveau des troncs et dans les filets paragrêle.

Dans les parcelles et situations tardives où cette mesure prophylactique n'a pu être réalisée, il est encore possible d'effectuer sans tarder cette opération qui est primordiale dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelure en 2025.

 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Chancres

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) est à l'origine de dégâts parfois importants dans certaines parcelles où il provoque des mortalités de rameaux ou de charpentières. La maladie est particulièrement nuisible pour les jeunes arbres en formation. Il occasionne aussi très souvent des pourritures sur fruits (nécrose plus ou moins sèche au niveau de l'œil en verger, de couleur brune, elle peut évoluer en nécrose marron étendue). Par ailleurs, les chancres sont des sites privilégiés pour certains ravageurs comme la sésie du pommier et la cochenille farineuse.

Le champignon se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.



Chancre à nectria avec périthèces
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)



Périthèces

(Crédit Photo: J. Crombez – CIA 17-79)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque de contamination par le chancre débute au stade BBCH 51 « début de gonflement du bourgeon ».

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur

• Pucerons

Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier :

Le puceron cendré *Dysaphis plantaginea* passe l'hiver à l'état d'œufs isolés (noirs, ovales, environ 0.5 mm de long), le plus souvent sur le bois de deux ans du pommier et le puceron mauve *Dysaphis pyri* dans les crevasses des organes végétatifs du poirier.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Puceron vert :

Le puceron vert non migrant *Aphis pomi*, à la différence du puceron cendré, passe l'hiver à l'état d'œufs déposés en grand nombre le plus souvent à l'extrémité du bois de l'année.

Des fondatrices de pucerons verts ont été observées en ce début de semaine en Charente-Maritime et en Lot-et-Garonne.

En zone Limousin, aucune fondatrice de puceron n'a été signalée.



Œuf de puceron sur poirier
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)



Fondatrice et œufs de puceron vert sur bourgeon de pommier
(Crédit Photos: J. Crombez – CIA 17-79)

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions débute.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Acariens rouges

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. [BSV n°2 du 05/02/26](#)).

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et pourra nécessiter une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. [BSV n°2 du 05/02/26](#)).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

• Anthonyme du pommier (*Anthonomus pomorum*)

L'anthonyme du pommier est un ravageur occasionnel. Ce charançon brun clair à noirâtre avec sur la partie postérieure des élytres une bande gris clair en forme de V, possède un rostre fin mesurant 1/3 du corps. Il reprend son activité dès que les températures maximales sont de 10 à 12°C avec une température moyenne de 7 à 8°C. Il pond dans les fleurs à l'intérieur des bourgeons quand ces derniers commencent à s'ouvrir. La larve se nourrit des pièces florales à l'intérieur des fleurs en bouton. Les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent et prennent l'aspect d'un clou de girofle.

L'anthonyme peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées en ce début de semaine n'ont pas encore mis en évidence la présence d'anthonomes.



Anthonyme du pommier



Dégâts d'anthonyme

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

Les températures sont actuellement favorables à la reprise d'activité de l'anthonyme.

La période à risque débutera à partir du début de gonflement du bourgeon (BBCH 51).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

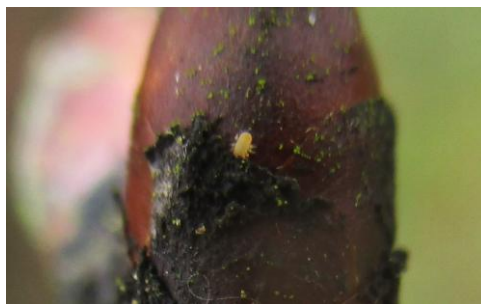
• Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Dans nos parcelles de références, les pontes sont en cours. Les premières éclosions ont été observées en ce début de semaine en Lot-et-Garonne et en zone Limousin.



Œufs de psylle

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)



Jeune larve de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Zone Aquitaine : lors des observations réalisées en début de semaine dernière, 27 % de bourgeons étaient occupés par des œufs de psylle sur la parcelle du Lot-et-Garonne et 2 % sur la parcelle de Gironde. Cette semaine, 40 % de bourgeons étaient occupés par des œufs sur la parcelle du Lot-et-Garonne et 10 % par des jeunes larves. Sur la parcelle de Gironde, 4 % de bourgeons étaient occupés par des œufs.

Zone Limousin : les observations réalisées le 17 février montrent encore une nette augmentation des pontes au cours des deux dernières semaines, soit de 56 à 80 % des bourgeons étaient occupés par des œufs de psylle avec en moyenne 10 œufs par bourgeon. Une larve a été observée, ce qui indique le début de la période à risque des éclosions.

Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

 **Consultez la fiche « [Psylls du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• **Xylébore disparate** (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 05/02/26](#)).

Evaluation du risque

Les températures annoncées pour la semaine prochaine pourraient être favorables aux émergences des adultes.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Le piégeage de ce ravageur se réalise au moyen de pièges olfacto-chromatiques (flacon évaporateur d'alcool éthylique surmonté de panneaux rouges englués). Si un suivi de ce ravageur est nécessaire, la mise en place des pièges est à prévoir à partir de la deuxième quinzaine de février et de préférence en périphérie de la parcelle. Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare

• Auxiliaires

A cette période de l'année on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes. (Cf. Note nationale biodiversité Araignées ci-après). La présence de quelques syrphes et d'une punaise prédatrice a également été notée cette semaine.



Punaise anthocoride

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** :

[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

"Action de la stratégie écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité "